



L'ÉPI =
L'ÉCOLE
PARALLÈLE
IMAGINAIRE

2024

1 - Diffusion du répertoire de l'ÉPI

4 spectacles et 1 performance participative au répertoire de l'ÉPI étaient en tournée en 2024 : nous avons ainsi pu voyager à travers toute la France et renforcer la visibilité de nos travaux.

Le Beau Monde (27 représentations)

Du 13 au 18 février : Scène nationale de Cherbourg - représentations au Vox et en décentralisation

Du 28 février au 2 mars : Carré Sénart - Scène nationale (tournée en décentralisation)

5 mars : Théâtre de Châtillon

26 et 27 mars : Théâtre Jean Vilar, Montpellier

5 avril : Théâtre Louis Aragon, Tremblay en France

du 3 au 5 mai : Carré Sénart - Scène nationale

9 et 10 juillet : Festival Les Arpenteurs, les Adrets

du 26 au 28 septembre : Théâtre de la Croix Rousse, Lyon - en coréalisation avec le Théâtre des Célestins - CDN.

L'Expérience de l'Arbre (3 représentations)

19 et 20 mars : Théâtre du Bois de l'Aune, Aix en Provence

14 mai : Théâtre de St Lô

Une île (30 représentations)

Du 15 au 19 janvier : Théâtre National de Bretagne

Du 14 au 17 octobre : Théâtre National de Bretagne

Du 18 au 22 novembre : Saison Culturelle de l'Ernée Communauté de Communes

Du 2 au 5 décembre : Scène nationale Carré-Colonnes

La Grande Marée (4 représentations)

9 janvier : Théâtre de St Malo

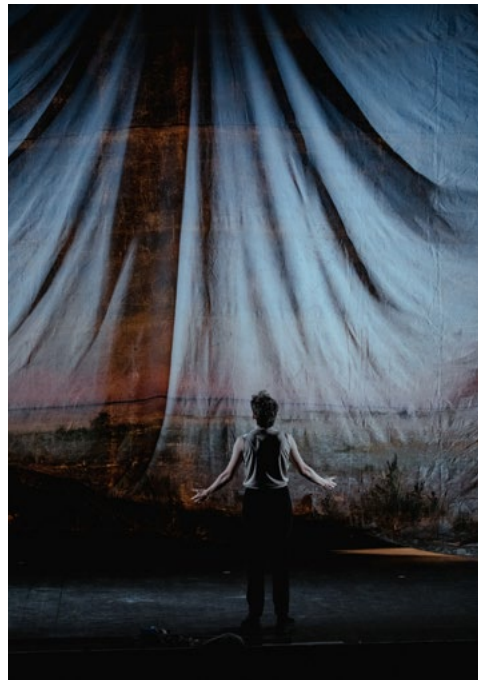
18 mai : Le Tangram, Scène nationale d'Evreux

11 et 12 décembre : Malraux - scène nationale de Chambéry

L'Université Flottante (1 ré-activation)

28 septembre : Hôtel Pasteur (Rennes) dans le cadre de l'évènement « Est-ce qu'on dépasse les bornes ? » organisé par IRIS-E et la coopérative CUESTA

De 2024 à 2026, deux nouvelles associations artistiques et compagnonnages permettent à l'ÉPI d'inventer une base arrière. L'École Parallèle Imaginaire est désormais associée à Malraux, Scène Nationale de Chambéry, et en compagnonnage à Scènes Obliques, espace culturel international de la Montagne dans le massif des Adrets.



2 - Créer pour un territoire

La paysagiste Léa Müller, l'auteur Guillaume Lambert et le metteur en scène Simon Gauchet ont mené 3 arpentages de 5 jours dans le bocage mayennais en partenariat avec la saison culturelle de L'Ernée pour écrire le projet *Le Bois Dormant* :

« Nous cheminons précisément là où l'ethnologue Jeanne Favret Saada a documenté dans les années 1970 les pratiques de sorcellerie dans le bocage. Nous y avons découvert nombre de rituels de guérison incarnés par des lieux, des statuettes de bois, ou des pierres. Peu à peu est née la nécessité d'ajouter un rituel de guérison dont ce territoire aurait besoin aujourd'hui. Par nos marches, nous avons fait le tour de la forêt de Mayenne. Cette forêt, la plus grande forêt du département, est le vestige d'une forêt ancienne. Elle est aujourd'hui entièrement privée et inaccessible pour les habitants des communes alentour. Nous l'avons renommé Le Bois Dormant. À défaut de pouvoir y pénétrer, nous allons travailler à la faire voyager. Nous tenterons de faire "marcher la forêt" de Mayenne, comme pourrait le dire Shakespeare dans Macbeth. »

Ils ont également imaginé une veillée aux châtaignes chez l'habitant en novembre, geste inaugural de ce projet.





3 - Rencontrer et transmettre

Une île voyage dans les établissements scolaires

Une île continue son voyage sur le territoire breton avec le Théâtre National de Bretagne. Dans le cadre du TNB Mobile et avec le soutien du Département d'Ille-et-Vilaine et de la DRAC Bretagne *Une île* a été présentée dans différentes villes du département.

En janvier

Lundi 15 janvier au Collège Les Chalais (Rennes) : 1 représentation pour une classe de troisième

Mardi 16 janvier au Collège l'Hermine (Plélan-le-Grand) : 2 représentations pour des classes de 4ème

Mercredi 17 janvier à la Maison Familiale Rurale de Fougères : 2 représentations pour des classes de 3ème et 4ème

Jeudi 18 janvier au Collège Pierre de Dreux (St Aubin du Cormier) : 2 représentations pour des classes de 3ème et 4ème

Vendredi 19 janvier au Collège Jacques Brel (Noyal-sur-Vilaine) : 2 représentations pour des classes de 3ème

En octobre

Lundi 14 octobre au Collège Cleunay (Rennes) : 2 représentations pour des classes de 3ème et 4ème

Mardi 15 octobre au Collège Jean Monnet (Janzé) : 2 représentations pour des classes de 4ème

Mercredi 16 octobre au Collège Paul Féval (Dol-de-Bretagne) : 1 représentation pour une classe de 3ème

Jeudi 17 octobre au Collège Angèle Vannier (Saint-Brice-En-Coglès) : 2 représentations pour des classes de 3ème

UNE ÎLE voyage avec la Saison Culturelle de l'Ernée qui a accueilli 8 représentations dans 3 collèges et lycées de son territoire. En parallèle des représentations, Nathan Bernat et Marie Thomas viennent présenter un nouveau format d'atelier "Le cours utopique" à 3 classes. En groupe de 4 à 6 élèves, et après avoir tiré au sort une matière réelle (géographie, mathématiques, SVT,...), le jeu est d'imaginer un cours idéal et le présenter devant leurs camarades.

Lundi 18 et mardi 19 novembre au Collège René Cassin (Ernée) : 3 représentations pour des classes de 4ème

Mercredi 20 novembre au Lycée Rochefeuille (Ernée) : 2 représentations pour une classe de terminale

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre au Collège 7 fontaines (Andouillé) : 4 représentations pour des classes de 4ème

UNE ÎLE voyage en région Occitanie avec la Scène nationale Carré-Colonnes :

Lundi 2 décembre au collège Dupaty (Blanquefort) : 2 représentations pour deux classes de 4ème

Mardi 3 décembre au collège Wangari Maathai (Le Pian-Médoc) : 2 représentations

Jeudi 5 décembre au Lycée Dupérier (Saint-Médard-en-Jalles) : 2 représentations pour des classes de 1ère et terminale



Ateliers autour du Beau Monde

Parallèlement aux représentations du spectacle *Le Beau Monde*, plusieurs ateliers ont été menés :

- auprès de lycéen.nes : 30 élèves du lycée Léonard de Vinci à Tremblay en France ont été accompagnés par Thaïs Salmon-Goulet et Marine Giraudet pour 16h d'ateliers (écriture et jeu).
- auprès de collégien.nes : Rémi Fortin est intervenu 20h au sein après d'élève de 3ème du collège Descartes. Paul Gaillard est également intervenu auprès de collégiens du territoire de Cherbourg pour 16h d'ateliers.

Début de l'accompagnement d'une artiste émergente

En 2024 nous avons commencé à accompagner le premier projet de la jeune actrice et metteuse en scène Cléa Laizé. Il s'agit pour nous de partager notre outil ainsi que nos compétences : nous accompagnons Cléa dans l'écriture de la stratégie de production et de diffusion de son spectacle, dans la construction budgétaire, ainsi que dans la préparation de ses rendez-vous professionnels, et dans l'identification de potentiels partenaires, etc.

Nous avons déjà mené un accompagnement de ce type de manière volontaire avec la production du *Beau Monde*, projet initié par Rémi Fortin. Nous avons à cœur aujourd'hui d'accompagner de jeunes créatrices et d'inventer des modalités de transmission très concrètes autour de la création artistique mais aussi des problématiques de production et de diffusion. Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile pour de jeunes artistes de commencer une activité de création. Il y a donc une nécessité éthique pour les lieux comme pour les compagnies de penser des

4 - Structurer l'association

Structuration

Depuis 2023, L'ÉPI n'a cessé d'œuvrer à la consolidation de sa structuration. Suite au recrutement infructueux d'un.e directeur.ice de production au début 2023, un comité de pilotage a été mis en place réunissant le directeur artistique, la responsable de la diffusion et le directeur de production. Ce « comité de direction » permet un pilotage global du projet de l'association sous une triple approche (création artistique/développement/gestion administrative).

La confirmation d'un conventionnement DRAC à 3 ans va permettre à L'ÉPI de consolider l'emploi existant, ainsi que le recrutement d'une chargée de production. La création de ce poste permet à l'équipe de se renforcer autour de l'axe central que sont les productions portées par la compagnie, renforçant ainsi un fonctionnement mis en place dans le cadre de la collaboration avec le bureau d'accompagnement Hectores depuis 2019, et la responsable de la diffusion depuis 2022.

Le fonctionnement en trinôme ayant prouvé son efficacité en interne, il sera pérennisé afin de continuer à renforcer et développer la visibilité des projets de Simon Gauchet (qu'il s'agisse d'actions territoriales, de création en sites propres, en théâtre, ou en haute-montagne) qui ont tous une singularité propre et sont une illustration de la créativité du directeur artistique de l'association.

L'ÉPI est accompagnée à l'administration et la production par le bureau HECTORES qui a ses propres bureaux dans l'atelier partagé JUNGLE sur la commune du Rheu. Cet accompagnement permet à L'ÉPI de bénéficier d'un certain nombre de services et de logiciels dont les coûts d'utilisation sont mutualisés entre les équipes artistiques accompagnées par le bureau (logiciel de diffusion, paie, comptabilité, équipements informatiques, parc de matériel etc.).

L'ÉPI est également accompagnée à la diffusion par Céline Aguillon, poste mutualisé avec la compagnie La Belle Meunière (direction artistique Pierre Meunier & Marguerite Bordat).

Enfin l'ÉPI a recruté Laura Robert, administratrice de production à mi-temps depuis septembre 2024.

Par ailleurs, L'ÉPI est locataire d'un espace de stockage pour ses décors. Depuis octobre 2024, cet espace est situé au Rheu, mutualisé par l'intermédiaire du collectif de scénographes Zarmine.

L'ÉPI fait appel à un prestataire pour la paie (la société Ogaca), ainsi qu'un cabinet comptable (le cabinet Collet).

En 2023, L'ÉPI a salarié 45 personnes, pour un total de 11523h et une masse salariale d'environ 313 370€, soit un peu plus de 65% du budget global de la structure, chiffres auxquels il faudrait ajouter un certain nombre de postes contractualisés sous la forme de prestation.



Transition éthique et écologique :

Nous avons commencé la rédaction d'une Charte des pratiques éthiques et éco-responsables de l'ÉPI à destination de nos partenaires comme de nos équipes afin de mettre en place de meilleures pratiques dans notre secteur. La version de travail de cette charte est consultable en pièce jointe.

Egalité entre femmes et hommes et lutte contre les violences sexistes et sexuelles

En ce qui concerne l'égalité femme-homme, L'ÉPI s'est doté d'un tableau de suivi de l'emploi femme-homme afin de mettre en place une politique RH effective en termes de niveaux de salaires et d'accès aux postes à responsabilité en son sein. En 2024, L'ÉPI avait ainsi employé 29 hommes et 16 femmes, soit 35% de femmes et 65% d'hommes.

D'un point de vue salarial, le salaire des femmes employées par l'association représente un peu plus de 30% de la masse salariale, contre 70% pour les hommes, proportion qui se retrouve dans les données ETP (30/70). En termes de taux horaire moyen, on constate sur l'ensemble des postes un taux horaire moyen inférieur pour les femmes (17,53€ pour les femmes, contre 19,00€ pour les hommes), qui s'explique en partie par les intitulés de postes, la majorité des postes à responsabilités étant portés par des hommes.

En zoomant sur les catégories, on constate que les femmes artistes sont mieux rémunérées que les hommes (16,49€/h pour les femmes contre 15,71€ pour les hommes), alors que les femmes techniciennes le sont moins (18,55€/h pour les femmes contre 20,06€ pour les hommes). Pour les postes administratifs 3 personnes, dont 1 femme et 1 homme responsables de pôle et 1 chargée de production), le taux horaire moyen est de 15,50€ pour les femmes contre 18€ pour les hommes. Le différentiel s'explique par l'intitulé des postes, le taux horaire individuel entre les deux responsables de pôle étant le même (18€).

Concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, L'ÉPI s'est engagé depuis 1 an de manière active dans la lutte contre les VHSS. Aujourd'hui, L'ÉPI a en son sein cinq personnes formées ou sensibilisées à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (Céline Aguillon, 3 personnes du bureau HECTORES dont Grégoire Le Divelec, directeur de production et la Présidente de l'association) ; il est prévu que le directeur artistique de la compagnie suive une formation en 2025.

L'ÉPI a par ailleurs mis en place un protocole complet afin de faire face à des agressions sexistes ou sexuelles, lequel est transmis annuellement à tou-tes les salarié-es de la structure.

Ce protocole comprend :

- un plan & stratégie de lutte contre les VHSS
- Une fiche informative de lutte contre les VHSS proposant des définitions des VHSS et rappelant le cadre légal dans lequel elles s'inscrivent
- un protocole de prise en charge des victimes
- un modèle de fiche de signalement pour les référent-es VHSS

Chacune de ces fiches contient par ailleurs un bloc contact avec les coordonnées des associations d'aide aux victimes, de la médecine et de l'inspection du travail, du défenseur des droits ainsi que des personnes référentes au sein de l'association.

Enfin, L'ÉPI inclut désormais systématiquement une clause de lutte contre les VHSS dans les contrats de cession, de coproduction, de résidence (etc.) les liant aux structures partenaires de l'association.